

TARIFS DES PRESTATIONS PARTICULIERES - SYNDIC (TVA en vigueur : 20,00%)	EUROS	
	H.T.	T.T.C.
VACATIONS (Au temps passé, y compris déplacement)		
Heures ouvrables (Syndic, Gérant ou Gestionnaire), l'heure.....	83,00	99,60
Collaborateur, l'heure	50,00	60,00
En dehors des heures ouvrables	Tarif doublé	Tarif doublé
GESTION COURANTE - Suivant descriptif et équipement de l'immeuble		
Par lot principal.....de	125,00 à 250,00	150,00 à 300,00
Par lot secondaire.....de	29,00 à 45,00	34,80 à 54,00
Avec un minimum par copropriété de.....	2.250,00	2.700,00
MUTATION-DOMICILIATION		
Etablissement du pré état daté loi ALUR (à charge vendeur).....	120,00	144,00
Etablissement du questionnaire et de l'état daté (à charge vendeur)	330,00	396,00
Opposition Vente - Article 20 - Loi 1965 (à charge vendeur).....	165,00	198,00
Recherche d'adresse (à charge du copropriétaire concerné)	Selon tarif vacances	Selon tarif vacances
HONORAIRES SUR TRAVAUX		
Pour la gestion Administrative, Comptable et Financière	Montant fixé	par l'Assemblée
En l'absence de Maître d'œuvre, surveillance de l'exécution des travaux	Générale sur	proposition du Syndic
	Selon tarif vacances	Selon tarif vacances
RECOUVREMENT DES IMPAYES (à charge du copropriétaire débiteur)		
Première relance en lettre simple.....	Offert	Offert
Mise en demeure (LR. AR.)	25,00	30,00
Relance après mise en demeure.....	8,33	10,00
Conclusion d'un protocole d'accord, frais de constitution d'une hypothèque.	165,00	198,00
Constitution du dossier pour l'huissier ou l'avocat	245,00	294,00
Suivi de la Procédure	Selon tarif vacances	Selon tarif vacances
GESTION DES SINISTRES ASSURANCES		
Déplacement sur les lieux.....	82,50	99,00
Prise de mesures conservatoires et assistances expertises.....	165,00	198,00
Sinistres Multirisques et Dommages Ouvrages : Suivi du dossier, gestion administrative, assistance expertises, devis, travaux	Selon tarif vacances	Selon tarif vacances
HONORAIRES SUR RECETTES		
Locations et Ventes de parties communes, recettes publicitaires, etc	8,00 %	9,60 %
AUTRES PRESTATIONS PARTICULIERES (Liste non exhaustive)		
Assemblées générales supplémentaires, conseil syndicaux et visites d'immeuble supplémentaires, procédures, études de travaux, études juridiques, immatriculation d'une copropriété, dossier emprunt collectif, dossier de subventions etc	- - -	- - -
	Selon tarif vacances	Selon tarif vacances
REMBOURSEMENT DES FRAIS ET DEBOURS (sans que cette liste soit limitative)	Au réel	Au réel
Délivrance d'une copie du carnet d'entretien ou diagnostic technique ou d'un extrait d'un Procès-verbal d'assemblée générale ou pour la réalisation d'un DPE privatif (aux frais du copropriétaire demandeur)	25,00	30,00
Photocopies, la copie N&B (couleur = tarif doublé)	0,18	0,22
Enveloppes selon format, l'enveloppe.....Entre	0,05 et 0,15	0,06 et 0,18
Frais d'affranchissements.....	Au réel	Au réel
Frais de Banque, si compte séparé.....	Au réel	Au réel
Location de salle dans nos bureaux.....	Offert	Offert
Location de salle, en dehors de nos bureaux.....	Au réel	Au réel
DIVERS (non inclus dans les prestations courantes)	Selon tarif vacances	Selon tarif vacances

Titulaire de la carte professionnelle N°CPI 0605 2016 000 007 947 délivrée
par la CCI NICE COTE D'AZUR



Garantie Financière accordée par la Compagnie Européenne de Garanties et
de Cautions pour un montant de 2.000.000 Euros en Syndic de copropriété,
3.250.000 Euros en Gestion immobilière et 120.000 Euros en Transactions.

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle R.C.P. auprès de la
compagnie d'assurance MMA Entreprise pour un montant par sinistre
de 7.000.000 Euros.

■
COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS

